



Fiche signalétique *Hasten™ NT*

Date de publication : 29/01/2010 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Hasten NT Spray Adjuvant

VICTORIAN CHEMICALS GROUP

Adresse : 83 Maffra Street, Coolaroo, (Victoria) 3048 AUSTRALIE

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, (613) 787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Ingrédients non dangereux	100	S/O	Mélange
Ester éthylique et méthylique d'huile végétale	> 60	S/O	S/O
Surfactants non ioniques	10 - 30	S/O	S/O

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Adjuvant à base d'huile de graines estérifiée.

Usage(s) du produit : Adjuvant agricole pour bouillie.

Numéro d'homologation : 28277 - Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Sommaire d'urgence : Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime n'est pas évanouie et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200-300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 150 °C (TCC).

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Non disponible.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Non disponible.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, appliquer un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : Inconnus.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Déversements, fuites ou dégagements : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement au sol, arrêter le déversement et empêcher la contamination de se propager, puis absorber la matière renversée avec un absorbant convenable. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, se laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Ne pas exposer à des températures dépassant 40 °C pendant des périodes prolongées.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA pour les vapeurs organiques.

Équipement de protection supplémentaire : N'est pas exigé.

Mesures d'ingénierie : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide jaune.

Poids volumique apparent : 0,90 à 20 °C.

Point d'ébullition : > 150 °C.

Point de fusion : < 0 °C.

Solubilité (eau) : Émulsion laiteuse.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Non disponible.

Volatilité en % : Non déterminée.

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Non déterminée.

Densité de vapeur (air=1) : Non déterminée.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Sources de chaleur ou d'inflammation.

Matières incompatibles : Oxydants forts.

Produit(s) de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut provoquer la libération de vapeurs et de gaz irritants.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux.

Inhalation : On ne prévoit pas d'effets secondaires suite à l'inhalation.

Contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau. L'exposition prolongée et répétée peut provoquer l'assèchement de la peau.

Contact avec les yeux : Légèrement irritant pour les yeux.

Ingestion : N'est pas classé comme étant nocif, cependant, l'ingestion de quantités importantes du produit peut causer des nausées, des vomissements ou de la diarrhée.

Effets chroniques : On ne prévoit pas d'effets secondaires à long terme.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Non disponibles.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

Persistance et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : (613) 787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Victorian Chemicals Group ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : VICTORIAN CHEMICALS GROUP